

Adresse postale :

BP 9
77401 LAGNY SUR MARNE CEDEX

Adresse usine :

ZAC DES VALLIERES
3 ALLEE DES ROUSSELETS
77400 THORIGNY SUR MARNE

Tél. : 01 64 02 45 86

Fax : 01 64 30 47 45

E-mail : diap.france@wanadoo.fr

AGRIDIAP

NETTOYANT A USAGE AGRICOLE ET VITICOLE



RESPECTE LES EXIGENCES
DU DEVELOPPEMENT DURABLE

TOTALEMENT BIODEGRADABLE

PROPRIETES

AGRIDIAP a été spécialement élaboré pour **l'entretien du matériel agricole et viticole** et répond aux exigences les plus strictes en matière de qualité de nettoyage.

AGRIDIAP pénètre et émulsionne les graisses, huiles, voile routier, dépôts agglomérés de sève de vigne, **il agit sur le tanin et les résidus de brou.**

AGRIDIAP dissout les dépôts de produits phytosanitaires, assure un parfait nettoyage des rampes de pulvérisateurs et l'intérieur des cuves après traitement. Il élimine les risques d'obturation des buses et les irrégularités de pulvérisations dues aux dépôts résiduels, supprime les risques de phytotoxicité lors de changement de produit de traitement.

AGRIDIAP laisse les pompes, jets, buses, tuyaux caoutchouc et l'intérieur des cuves propres. Il évite les détériorations dues au séchage de la bouillie.

AGRIDIAP s'utilise toujours dilué dans l'eau et est neutre vis-à-vis des peintures saines, des matériaux (membranes, durites hydrauliques ...), et des organes qui constituent pulvérisateurs et équipement.

CARACTERISTIQUES

Aspect : liquide bleu

Densité à 20°C : 1,100

PH : 12

Biodégradabilité : Formulé à partir d'une combinaison d'agents de surface rapidement et facilement biodégradables selon la norme OCDE 301.

Conforme à l'arrêté ministériel du 8 septembre 1999 (JO du 27/10/99) qui abroge et remplace l'arrêté du 27 octobre 1975, relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact de denrées alimentaires.

UTILISATIONS

Nettoyage du matériel et des machines agricoles et viticoles, enjambeurs, rogneuses, effeuilleuses, pulvérisateurs, rampes de traitement, citernes, réservoirs, caisses à vendanger, pressoirs ...
Permet de maintenir les équipements en bon état de fonctionnement.



PRECAUTIONS

AGRIDIAP ne s'utilise jamais à l'état pur.
Fiche de Données de Sécurité disponible sur demande.

PRODUIT A USAGE PROFESSIONNEL

Les renseignements que contient cette fiche technique ont pour but de vous conseiller mais ne peuvent, en aucun cas, engager notre responsabilité quant à la mauvaise utilisation de nos produits



RESPECTE LES EXIGENCES
DU DEVELOPPEMENT DURABLE

MODE D'EMPLOI

En pulvérisation manuelle :

- **Diluer** à raison de **5 à 10%** de produit dans l'eau suivant le degré d'encrassement
- **Pulvériser** la surface à traiter de **bas en haut**
- **Laisser agir** quelques instants sans laisser sécher
- **Rincer** à l'eau sous pression

En machine à haute pression :

Régler l'appareil de façon à obtenir une solution de **2.5 à 7% d'AGRIDIAP** en bout de lance
Pulvériser
Laisser agir sans sécher
Rincer abondamment en coupant l'arrivée du produit.

La pression peut être néfaste à certains éléments de la machine (vérins, roulements).

Le graissage des éléments pouvant entrer en contact avec la vigne doit être réalisé avec un lubrifiant prévu pour un contact alimentaire.

Nettoyage interne d'un pulvérisateur :

Diluer le produit à raison de **2%** dans le pulvérisateur
Pulvériser pour que la solution agisse sur toutes les buses
Stopper la pulvérisation
Laisser agir 30mn (minimum)
Vider en pulvérisant
Effectuer un rinçage avec 80 à 100L d'eau dans la cuve et pulvériser pour évacuer toutes particules résiduelles.